

# Politiques sociales, actions de solidarité et lutte contre toutes les exclusions

## Manifeste

L'éducation pour agir

PROJET ASSOCIATIF 2011-2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 18 JUIN 2011



## Mobiliser et construire des alternatives

De la nécessité de résistance évoquée en 2008, à la subversion par l'action de 2009, 2010 aura mis en dynamique le triptyque « Résister, mobiliser et construire », mot d'ordre du congrès des Ceméa à Aix en Provence. Car la mobilisation n'a pas failli au cours de cette année et sur tous les fronts des questions sociales et de santé. Des évolutions de la filière de l'éducation spécialisée à celle de l'animation professionnelle, en passant par la poursuite de la révision de la loi de 90 en psychiatrie, aux dérèglementations de l'accueil de la Petite Enfance et celles des AVSI, les sujets de préoccupations n'ont pas manqué pour faire entendre la voix, les positions et les propositions des Ceméa. Tout en démontrant par les actions conduites le bienfondé de ces arguments. Ainsi « l'universitarisation » des diplômes et des niveaux de formation de l'éducation spécialisée, avec comme alternative la création éventuelle des « Hautes écoles en travail social », va poser demain l'existence des petits centres de formation dont ceux des Ceméa ; l'essor important de la filière de l'animation sociale au détriment de l'animation socio-éducative et culturelle abandonnée par son ministère de tutelle, risque de marquer la séparation entre ces deux champs, alors que leur histoire est commune, le tout fragilisé par les logiques d'appels d'offres ; la poursuite par le gouvernement de revoir la loi de 90 sur l'obligation de soins sans consentement en psychiatrie vient profondément modifier les modes de prises en charge des malades et transformer les soignants en auxiliaires du maintien de l'ordre, et continue d'agiter la peur du fou ; l'abandon par le ministère de l'Education nationale du recrutement et de la gestion des AVSI en les confiant à de grandes associations, mais sans leur en donner les moyens, a eu comme effet d'entraîner une vraie désorganisation de l'accueil des enfants handicapés à l'école, politique qui pourtant depuis trois années commençait à porter ses fruits ; enfin les politiques de dérèglementation des structures d'accueil de la Petite Enfance et la déqualification des professionnels ouvrent la porte de ce secteur à la marchandisation, au désengagement des collectivités, à la privatisation et aux inégalités des possibilités d'accueil.

On le devine, le contexte n'est pas favorable aux mouvements d'éducation populaire et il faut batailler pour faire entendre leur originalité d'approche et de conception.

## ■ L'animation professionnelle, réaffirmer la dimension "éducation populaire"

Les animateurs professionnels sont présents sur des secteurs de plus en plus divers. Au socio-éducatif et socioculturel d'origine, se sont ajoutés les domaines de la culture, du tourisme, du sport, et plus récemment et plus massivement, le secteur social et médico-social.



Historiquement les Ceméa ont appuyé leurs activités de formation des professionnels sur la filière de formation du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les mouvements d'éducation populaire en général et les Ceméa en particulier, ont fortement contribué à concevoir et à faire vivre cette filière. Celle-ci porte d'ailleurs des traces de leur « marque de fabrique pédagogique » avec par exemple, l'accès possible par le chemin de l'expérience, la logique de l'alternance, la place centrale faite à la réalisation de réels projets d'animation.

### Un contexte difficile et délicat

Mais il faut le reconnaître, l'influence sur ces diplômés se réduit progressivement, et de plus, c'est l'existence même de cette filière qui est aujourd'hui questionnée.

Pour les formations de responsables et de direction (dans le jargon, les niveaux 2 et 3, les DE et DES JEPS) l'université se pose en concurrence.

- L'enseignement supérieur fortement préoccupé par les débouchés professionnels de ses étudiants, souhaite développer ses propres formations et diplômes sans envisager une place réelle pour les mouvements d'éducation populaire.
- Pour les bas niveaux de qualification, la branche professionnelle de l'animation a créé son propre diplôme. Cette création d'un diplôme d'animateur péri scolaire correspond à un besoin réel de qualification pour les nombreux animateurs, aux statuts souvent fragiles qui accueillent les enfants. Ce CQP, vient directement concurrencer le diplôme d'état (le BAPAAT), qui, il faut le reconnaître, était

particulièrement inadapté.

Dans les régions, les nouvelles directions régionales Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale sont tout à la fois affaiblies et désorganisées. Dans cette nouvelle donne, les liens de sens et de collaboration qui existaient encore avec les personnels de cette filière, ont tendance à disparaître au profit des seules fonctions de contrôle, plus administratif que pédagogique.

### Une logique d'appel d'offre

Les activités de formation à l'animation professionnelle des Ceméa sont fortement liées aux politiques régionales de l'emploi. La plupart des régions estiment les métiers de l'animation porteurs d'emploi. Elles lancent des appels d'offre pour la formation des jeunes dans l'espoir qu'ils accèdent à une qualification et à un emploi. Ces jeunes représentent les 2/3 des stagiaires en formation professionnelle d'animateur. Mais si ces formations assurent l'essentiel des activités de formation, en revanche elles placent les Ceméa aussi dans une forte incertitude. « Serons-nous retenus pour cet appel d'offre ? » devient la question centrale. Cette logique d'appel d'offre accentue également la concurrence entre organismes de formation, elle génère nécessairement des perdants et un affaiblissement de l'éducation populaire dans la formation des professionnels de l'animation.

De plus, il faut souvent pointer l'absence de cohérence entre les Conseils régionaux, qui financent ces actions, et les directions régionales DRJSCS qui les habilite. Ainsi un organisme peut être habilité à conduire la formation sans en avoir les financements, alors qu'un autre peut être financé pour une formation qu'il n'a pas le droit de conduire !

## Animation sociale, animation socio culturelle, spécificités et cohérence

L'animation dite sociale constitue une évolution et un enjeu. Les lois de modernisation sociale et la pérennité des phénomènes d'exclusion sont à la source de ce développement. Ces animateurs se trouvent en présence d'autres publics, d'autres structures, d'autres missions, mais aussi d'autres financements et d'autres professionnels.

De nouveaux diplômes apparaissent, les instances du travail social, leurs publications font de plus en plus souvent référence à l'animation. Les organismes de formation du social sont nombreux à vouloir ajouter l'animation à leurs propositions de formation. C'est le cas par exemple en Haute-Normandie où l'Institut de formation au travail social (IDS) a, par convention, confié aux Ceméa, la mise en œuvre des formations à l'animation sociale.

Cette évolution n'est pas sans effet. Ce secteur social attire les animateurs les plus expérimentés et qualifiés car il connaît des organisations et des projets plus structurés, ainsi que de meilleures conditions de travail.

Il faut être vigilant à ce qui se dessine : une séparation progressive de l'animation socio éducative et culturelle et de l'animation sociale. Une telle coupure serait fortement inégalitaire en terme de moyen et de valorisation. L'ancrage et la reconnaissance des Ceméa dans les deux domaines est un atout précieux, pour porter une conception émancipatrice de l'animation dans les deux domaines.

## L'année 2010 en quelques chiffres

### 17 formations BAPAAT

Organisées dans les Associations territoriales suivantes : **Bourgogne, Centre, Arif** (Association régionale Ile-de-France), **Aquitaine et Nord Pas de Calais** (1 session), **Franche-Comté, Alsace, Outre Mer** (2 sessions), **Languedoc-Roussillon et Haute-Normandie** (3 sessions).

### 66 formations BP JEPS

Organisées dans les Associations Territoriales suivantes : **Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes** (1 session), **Aquitaine, Basse-Normandie, Auvergne et Centre** (2 sessions), **Franche-Comté et Haute-Normandie** (3 sessions), **Picardie, Languedoc-Roussillon et Alsace** (4 sessions), **Nord Pas de Calais, Lorraine** (5 sessions), **Paca, Poitou-Charentes et Outre-Mer** (6 sessions), **Arif** (7 sessions).

### 27 formations DE JEPS

Organisées dans les Associations Territoriales suivantes : **Lorraine, Centre, Poitou-Charentes et Alsace** (1 session) **Picardie, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Haute-Normandie et Outre Mer** (2 sessions), **Paca** (3 sessions), **Nord Pas de Calais, Arif** (4 sessions)

### 7 formations de niveau II

Organisées dans les Associations Territoriales suivantes : **Picardie** (1 session), **Arif** (2 sessions), **Aquitaine** (4 sessions)

**1 787 stagiaires** ont suivi une formation diplômante.



## DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ACTION ÉDUCATIVE

# Le partenariat avec l'IDS (Institut de développement social) se poursuit en Haute-Normandie

Depuis maintenant trois ans, les Ceméa de Haute-Normandie animent et coordonnent les Techniques Educatives et la Pédagogie d'Expression au sein de L'Institut du Développement Social de Haute-Normandie (IDS). Ce partenariat s'est construit autour de valeurs partagées : l'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture ; l'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.

Sont proposés aux futurs Moniteurs-Educateurs et Educateurs Spécialisés, des modules de formation de 35h et 70h de « Techniques Educatives » pour pratiquer et s'initier à une activité artistique, scientifique ou ludique, ainsi qu'un module plus théorique « Pédagogie de l'expression » (28h), qui permet la réflexion et les échanges autour du texte de l'Agir de Tony Lainé, une évolution des représentations autour des questions d'expression, de créativité, de jeu.

### Des temps de formation qui invitent à se « remettre en jeu »

- Un temps de développement personnel de l'étudiant, de sa propre créativité et expression.
- Un temps de dynamique de groupe permettant de créer du lien entre les étudiants, de passer d'un projet individuel à la construction d'un projet collectif, d'appréhender la jonction entre les besoins et intérêts d'un individu et les interactions avec un collectif.
- Un temps d'acquisition et de réflexion sur les démarches d'accompagnement et de médiations éducatives.
- Un temps d'initiation à une activité, une expérimentation personnelle de savoir-faire mais aussi de savoir-être.
- Un temps de médiation pour évoluer dans sa relation avec la matière, avec autrui, avec la culture, avec l'environnement.
- Un temps de convivialité et de partage.

Ces temps-là sont riches en expériences où se vivent des incertitudes, des désirs, des tâtonnements, des remises en cause, des complexités, des débats, des épanouissements, des projets ouverts... qui vont aider le futur professionnel à mieux assimiler ce qui se « joue » dans l'Agir et contribuer à développer de nouvelles compétences.

L'évolution du projet pédagogique de l'IDS de 2010-2011 a permis de positionner plus clairement la place des Techniques Educatives en créant un espace de formation EC4 « Animer la vie quotidienne et la vie collective, proposer des médiations éducatives et mener des activités de groupe », qui se centre, non plus sur des contenus mais regroupe des situations professionnelles et des compétences à développer en stage.

Les Ceméa interviennent également sous diverses formes et à travers différents modules, auprès des Assistantes Sociales, des Educateurs Techniques Spécialisés, des Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale...

## INNOVATION ET ACTION DE FORMATION

# Mobilité européenne des BPJEPS, en Bourgogne

Pour la première fois en Bourgogne, l'ensemble d'une promotion BPJEPS a pu bénéficier du programme européen LEONARDO. Vingt stagiaires de l'animation professionnelle ont ainsi eu l'opportunité de partir quinze jours en République Tchèque avec l'objectif principal de découvrir comment l'éducation non-formelle se traduit en République Tchèque, à travers une immersion en structure de loisirs. Répartis en petits groupes dans cinq « Maisons des enfants et des jeunes » de Prague, les stagiaires ont ainsi fait l'expérience du travail en équipe internationale et de l'animation dans un contexte culturel et linguistique différent.

Pour profiter au mieux de cette expérience, un module de préparation au départ et à la rencontre interculturelle a été mis en place par la mission Internationale des Ceméa de Bourgogne. Avec la formatrice référente, plusieurs militants et permanents ont pu aborder avec les stagiaires, les questionnements liés à cette expérience : comment rencontrer l'autre ? Que signifie l'interculturel en groupe, travailler à l'étranger ?

Le bilan de cette action est globalement très positif et a ouvert la voie, pour quelques stagiaires, à d'autres mobilités professionnelles à l'étranger, et amène les Ceméa à reconduire l'expérience pour la promotion 2011.

**Actions régionales**

### UNE VISITE D'ÉTUDE DANS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DEJEPS

**Pour une mobilité émancipatrice**  
 Une capacité de mobilité, se confronter à la différence, chercher à comprendre... cela fait partie de l'intelligence nécessaire pour être acteur à part entière, pour être citoyen au local, au français et dans le monde. En tant que mouvement d'éducation, les Ceméa souhaitent accompagner à cette mobilité qui se permet de consolider les valeurs de respect et de solidarité. Dans cet esprit, nous développons un travail autour de la mobilité en lien avec les autres lieux, les institutions, les réseaux, les plates-formes, notamment à travers des actions spécifiques au sein de nos formations longues à l'animation professionnelle.

**Une visite d'étude à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine**  
 Les stagiaires BPJEPS, en formation professionnelle, lors de ce séjour, ont découvert de nouvelles réalités quant à la place en contexte de l'éducation non-formelle, mais aussi des difficultés de mise en place d'une structuration de l'éducation en générale, difficile voire impossible, par rapport à la complexité politique et religieuse du pays.

**Un double partenariat**  
 Cette formation a été la cohabitation sociale organisée par les Solidarités locales, Charentes, en partenariat avec la Direction régionale de la jeunesse et de l'éducation de la Haute-Normandie.

**Le projet**  
 Il s'agit de proposer une découverte des réalités différentes au sein de la France ainsi qu'à l'étranger en contexte de l'éducation non-formelle, en Bourgogne.

**CEMÉA**  
**POITOU-CHARENTES**

## FORMATION ET RÉALITÉS PROFESSIONNELLES

## L'organisation pédagogique d'un BPJEPS, en Bretagne

Le BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports), diplôme de niveau 4 à la sortie, remplace les BEATEP et les Brevets d'état. Il a pour objectif de qualifier les animateurs professionnels.

Le BPJEPS proposé par les Ceméa Bretagne en 2010, a une spécialité Loisirs Tous Publics. Cette spécialité permet aux stagiaires titulaires du diplôme, une prérogative pour diriger un accueil collectif de mineurs. L'animateur titulaire de ce diplôme est particulièrement chargé : accueillir, animer des publics, organiser l'accueil dans les structures d'animation et permettre la réalisation de projets, et organiser des animations...

Les structures possibles d'accueil en entreprise sont des structures qui reçoivent du public : enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, soit des maisons de quartier, maisons pour tous, des MJC (maison des jeunes et de la culture), des PIJ (Point Information Jeunesse), des services municipaux enfance jeunesse.

La formation s'est déroulée dans son intégralité sur le principe de l'alternance : 18 regroupements sur 12 mois au rythme de deux regroupements par mois environ, en centre de formation (Quimper ou Rennes), les autres semaines en entreprise. Elle a débutée par une phase de positionnement au mois de janvier qui s'est construite à partir du référentiel professionnel et du référentiel de certification et qui permet d'engager une démarche d'individualisation de la formation, en termes de points forts et points faibles pour chaque UC (unités capitalisables).

### Quelques éléments sur le déroulement pédagogique de la formation

Il est fondé sur une logique de 3 axes de compétences articulés entre eux.

- Préparer, conduire et évaluer des actions d'animation auprès des publics.
- Préparer, conduire et évaluer des projets d'animation auprès des publics.
- Comprendre le milieu professionnel et s'impliquer dans sa structure professionnelle.

Cette organisation en trois blocs a permis aux stagiaires de se positionner en tant qu'acteur professionnel dans le temps. Permettre au stagiaire de mettre en œuvre, dès le début de sa formation des actions d'animation sur son terrain d'alternance, lui a permis d'une part d'être repéré par les différents acteurs (animateurs, directeurs, coordonnateurs et publics) et d'autre part de mieux se situer en tant que professionnel.

Les semaines de formation se sont ponctuées par des certifications qui ont permis de valider les différentes UC. L'équipe de formateurs a fait le choix de vérifier les compétences en situation réelle, en conséquence les certifications étaient inscrites le plus possible dans la réalité professionnelle du stagiaire.

## MOBILITÉ EUROPÉENNE

## En Poitou-Charentes, une visite d'étude du groupe DEJEPS en Bosnie-Herzégovine

Cette visite d'étude a été l'occasion de sensibiliser les stagiaires aux questions de solidarité internationale, du droit à l'éducation pour tous et à la citoyenneté. Cette visite d'étude a permis d'approfondir ces concepts, mais aussi de mesurer les difficultés à les mettre en place.

C'est avec les partenaires des Ceméa sur place, qu'ont pu également être définis (ou redéfinis) quels sont les moyens de lutte contre les discriminations de toutes les minorités. L'entrée principale de cette semaine était la mise en réseau, le partenariat et toutes les formes de territoires.

Une telle visite d'étude ne pouvait être imaginée sans avoir un regard particulier sur l'histoire du pays, le rapport à la religion, le communautarisme, l'ethnicité, enfin d'une manière générale sur tout ce qui fait société dans un pays. Un regard particulier a également été porté sur la jeunesse, les différentes organisations et la vie associative de Bosnie-Herzégovine. Ceci non pas dans un but de comparaison, mais pour permettre aux stagiaires de s'enrichir des différences constatées.

**Actions régionales**

**UNE VISITE D'ÉTUDE DANS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DEJEPS**



**Pour une mobilité émancipatrice**

« Une volonté de mobilité, se confronter à la différence, chercher à comprendre... cela fait partie de l'expérience éducative pour être acteur à part entière, pour être citoyen au local, en Europe et dans le monde. En tant que mouvement d'éducation, les Ceméa souhaitent accompagner à une mobilité qui permette de connaître des cultures de citoyenneté et de solidarité. Dans ces perspectives, ils développent un travail autour de la mobilité en élargissant, avec les acteurs locaux, les institutions, les réseaux, les plateaux-formes, notamment à travers des actions spécifiques au sein de leurs formations longues à l'alternance professionnelle. »

**Partir, accueillir, rencontrer, ça s'apprend**

La mobilité est favorisée aux conditions éducatives à la mobilité. La préparation au départ, à l'accueil et à la rencontre, à l'arrivée, se réalise, non sans la prise en compte de l'environnement, du milieu (histoire, contexte de voyage, les représentations, la langue, le travail en équipe internationale, étant obligés à travailler dans de telles conditions éducatives à la mobilité.

**Le projet**

Il s'agit de proposer une découverte des réalités différentes de celles de la France tout à la fois en compte de l'éducation non formelle, en itinérance.

**Herzégovine. Dans un contexte de pays émergent, il s'agit d'identifier des contextes innovants pour pallier aux manques de situation liés à la pauvreté de ce pays. Célébrer l'état d'abandon des questions de solidarité internationale, de droit à l'éducation pour tous et à la citoyenneté. En tant qu'association éducative locale, les Ceméa portent une volonté de solidarité mais aussi de lutte pour le droit à l'éducation et aux savoirs. Cette visite d'étude a permis d'approfondir ces concepts, mais aussi de mesurer les difficultés à les mettre en place.**

**Une visite d'étude à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine**

Les stagiaires DEJEPS, en formation professionnelle, ont de ce voyage, une découverte de nouvelles réalités quant à la prise en compte de l'éducation non formelle, mais aussi des difficultés de mise en place d'une structuration de l'éducation en général, difficile voire impossible, qui rapport à la conjonction politique et religieuse du pays.

**Un double partenariat**

Cette formation a été organisée par les Ceméa Poitou-Charentes en partenariat avec les Directeurs régionaux concernés 11 stagiaires pendant 9 jours.

**la collation sociale organisée par les Ceméa Poitou-Charentes**

**Ceméa Poitou-Charentes**

**POITOU-CHARENTES**

## UN CENTRE MULTIFILIÈRES AU SEIN DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

## Le Centre de formation professionnelle aux métiers de l'éducation et de l'animation en Languedoc-Roussillon

**Le Centre de Formation Professionnelle aux Métiers de l'Éducation et de l'Animation (CFPMEA) est un des piliers de l'association Ceméa Languedoc-Roussillon, depuis 1970. Son champ d'intervention s'est diversifié.**

Quarante ans de pratiques inscrites dans la lignée de la formation des moniteurs d'internat et de l'accompagnement d'enfants dans un lien très étroit avec l'Éducation nationale. Quarante ans de mise en place d'actes de formation en direction de publics avec comme principes fondamentaux, la place centrale du formé et de l'Agir dans le processus d'apprentissage, la volonté de se positionner dans le cadre de la promotion sociale des individus, de leur capacité à être acteur de transformation. Quarante années, où les questions d'innovation pédagogique, de recherche sur comment mieux agir au quotidien, ont conduit l'École de Carnon des Ceméa Languedoc-Roussillon à devenir un centre multi-filières des secteurs de l'éducation et de l'animation.

Le CFPMEA ne se réduit pas à un organisme qui met en œuvre des politiques de formation, c'est en premier lieu une traduction, la mise en pratique d'une analyse et d'un positionnement sur ce que doit être la formation des acteurs de l'action sociale. C'est parce qu'il est l'outil du mouvement Ceméa qu'il peut tenir une place spécifique dans l'environnement de la formation en Languedoc-Roussillon.

- **Pour la filière de l'animation professionnelle**, en 2010 les Ceméa Languedoc-Roussillon :
  - ont organisé ou co-organisé 9 formations habilitées de la filière de l'Animation Professionnelle (BAPAAAT, BPJEPS, DEJEPS),
  - ont participé à l'encadrement dans le cadre de la filière universitaire, de la Licence Professionnelle Intervention Sociale, option Administration et gestion des organismes et dispositifs de l'animation sociale et socioculturelle,
  - ont préparé l'ouverture d'une formation BPJEPS Culture, dans le cadre du Centre de formation par l'apprentissage des métiers du sport et de l'animation, en collaboration avec des associations membres du CRAJEP (FRANCAS, UFCV, Ligue de l'Enseignement, FRMJC, CPCV).

- **Pour la formation des auxiliaires de vie sociale (DE-AVS)**, six promotions en 2010 : Béziers, Aniane, Perpignan, Sète, Montpellier (Pôle emploi), Montpellier (Conseil régional). 66 stagiaires seront présentés au jury de février 2011.

- **Pour la formation des assistants familiaux (DE-AF)**

L'année 2010 a représenté une stabilisation des actions engagées grâce au renouvellement des formations au DEAF sur le Gard et l'Hérault malgré des appels d'offre à très court terme (1 an). C'est ainsi que 155 personnes ont participé à la formation dont 12 en complément de formation afin de repasser un domaine de compétences.

- **Pour la formation moniteur éducateur**

Au cours de l'année 2010, les Ceméa ont accueilli 2 cursus et 4 promotions : 2 promotions en cursus « classique » de 2 ans, voie directe et situation d'emploi (161 stagiaires) ; 2 promotions par la voie de l'apprentissage (43 apprentis), cursus de 3 années.

Au total, cette activité de formation représente 87 actions avec **3 311 participants** et elle correspond à un volume de **34 492 journées/formation**.



© Daniel Maja

## Modularisation des formations des éducateurs : un modèle porteur de sens

Notre modèle professionnel est celui d'un acteur engagé au service des valeurs d'égalité, de liberté et de laïcité, qui porte l'intervention sociale, non comme une prestation de service à fournir, mais comme un ferment de progrès humain et de cohésion sociale.

Cela passe par la construction d'un positionnement éthique qui accorde de l'attention aux autres et à l'environnement, agit contre les processus et les pratiques discriminants, respecte les droits de la personne humaine et œuvre en faveur de son émancipation.

Le projet du CRFMS-ERASME, fondé sur les principes de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle, met en avant la promotion des personnes et de leurs expériences, l'apprentissage par l'activité, l'expérimentation et la coopération au sein du collectif. Nous priorisons donc, dans l'intervention socio-éducative, les dimensions du collectif, de l'agir et de la solidarité organisée dans la sphère publique, comme fondement du vivre ensemble.

Notre interdépendance et notre vulnérabilité nous conduisent à partager cette conception politique du « care » comprenant toutes les activités humaines qui maintiennent, perpétuent et réparent notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Cette attention pratique portée à autrui et à notre environnement ne réduit le soin, et le travail social en ce qui nous concerne, ni à une relation duelle ou interpersonnelle, ni aux activités de service à la personne, ni à la sphère privée, mais le situe dans une dimension collective et publique, qui implique les institutions, les encadrants et les bénéficiaires.

Centre de formation ERASME  
VST n°108 – 4e trimestre 2010



## AU CŒUR DES TERRITOIRES

## La formation continue des personnels des collectivités, une garantie de qualité

La formation professionnelle continue des personnels constitue un des enjeux fondamentaux de la qualité des services rendus dans les domaines de l'éducation et de l'animation. Attentifs à cette exigence, les **Ceméa de Bretagne** proposent depuis quelques années des formations adaptées aux conditions particulières de chaque structure, de chaque collectivité territoriale concernée. Celles-ci peuvent s'adresser aux différents acteurs : élus, personnels territoriaux, cadres de l'animation, ...

L'Association territoriale des **Ceméa de Bretagne** est, aujourd'hui, reconnue par les collectivités comme un réel partenaire sur la question des temps de vie de l'enfant et du jeune. La demande des collectivités évolue et les Ceméa ont été amenés à intervenir auprès des professionnels de terrain mais aussi des élus. Les collectivités sont satisfaites de l'organisation pédagogique proposée : une formation/action dans le temps qui permet aux personnes d'expérimenter, d'analyser et de modifier si nécessaire leurs pratiques et leurs fonctionnements.

Cette année 2010, cela s'est traduit par 10 projets :

- Commune de Dingé (35) : formation du personnel intervenant sur le temps périscolaire.
- Commune de Riantec (56) : formation du personnel intervenant sur le temps périscolaires.
- Commune de Saint-Avé (56) : formation du personnel intervenant sur le temps péri-scolaire.
- Commune de Penmarc'h (29) : réalisation d'un diagnostic du service enfance jeunesse.
- Ville de Brest (29) : formation du personnel au projet d'animation.
- Ville d'Avranches (50) : formation des personnels intervenant sur les différents temps éducatifs.
- Commune de Bourgbarré (35) : formation du personnel municipal (accueil, restauration).
- DDCS du Morbihan (56) : accompagnement des responsables « animation » des collectivités à la mise en place d'une charte qualité des temps périscolaires.
- Commune de La Chapelle des Fougeretz (35) : formation du personnel municipal (accueil, restauration).
- Commune de Quesoy (22) : formation du personnel municipal (accueil, restauration).
- La commune de Ploufragan (22) : la mairie a souhaité un accompagnement à l'écriture du projet.

## Prévenir et/ou protéger



La prévention peut être une mesure de protection à condition que cette protection touche les intéressés eux-mêmes, ces intéressés que nous sommes amenés à rencontrer aux détours de nos déambulations. De quoi s'agit-il en effet ? De prévenir ces jeunes contre l'exclusion qui les guette, au travers de leurs échecs répétés

à l'école, pour l'emploi, vers les responsabilités sociales, tout ce qui leur fait perdre confiance en eux-mêmes, mais aussi à l'égard des institutions qui devraient normalement les aider. Et cette prévention commence par le regard que nous portons sur eux. Comme l'a écrit Joël Roman dans « Eux et nous », chaque fois que nous portons sur eux un regard qui les éloigne de nous, qui les sépare de ce grand NOUS social qui devrait être la règle, nous entretenons, voire même nous aggravons cette « fracture sociale » que soulignent les hommes et femmes politiques, sans être capables bien souvent d'apporter les réponses qui permettraient de la réduire. Ce regard est l'amorce de la relation de confiance qui va s'établir progressivement, et qui est garantie justement par l'anonymat premier, et la libre adhésion.

Jacques Ladsous  
VST n° 108 – 4e trimestre 2010

## INNOVATION ET TERRITOIRE

## Des actions de formation avec le Conseil régional de Basse-Normandie, les Elans



Les ELANS (Espace Local d'Activité NovatriceS), dispositif du Conseil régional de Basse-Normandie, sont des actions de formation de quatre mois maximum pendant lesquelles y sont travaillés les objectifs suivants :

- Travailler sur sa situation personnelle...
- Engager et / ou conforter une trajectoire de formation.
- Engager des démarches individuelles et collectives de changement.
- Redynamiser, revaloriser les bénéficiaires en renforçant l'estime de soi, en reprenant un rythme de vie, un rythme de travail.
- Développer des savoirs, savoir-faire, savoir-être.
- Développer des compétences éco-citoyennes.

Dégagée de la partie orientation professionnelle, cette action permet une réelle mise en activité de la personne, tout en agissant sur son environnement, de se stabiliser personnellement, de reprendre confiance, tout en travaillant la dynamique collective.

Une des demandes principales du Conseil régional de Basse-Normandie est de se saisir des activités portées par des structures locales (collectivités locales, associations, ...), et d'inscrire les stagiaires dans une activité dite « novatrice ».

Sur le territoire d'**Argentan**, les Ceméa ont mené 3 Elans (Représentation du monde du travail ; Impact de l'évolution économique sur la vie sociale Argentanaise ; Festival du conte). Cela a représenté un accueil de 36 stagiaires. Sur le territoire de **Caen**, les Ceméa ont mené 3 Elans (Restauration de Vieux Gréements et participation à la vie du Centre de la Navigation ; Création de nouveaux supports de communication et Participation à des séances de prévention pour un public non sensibilisé ; Création de reportages autour de l'Economie Sociale et Solidaire). Cela a représenté un accueil de 41 stagiaires.

## ■ Insertion sociale et professionnelle, un engagement très diversifié

Si on limite la lecture de l'action des Ceméa aux actions explicitement référées au champ de l'insertion sociale et professionnelle, construites en réponse à des appels d'offres de Conseils régionaux et de Conseils généraux, ou en lien avec le ministère de la Justice, et prenant explicitement en compte l'accompagnement de personnes en difficulté, six Associations territoriales étaient engagées en 2010 : **Basse-Normandie, Bourgogne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Picardie, Nord / Pas-de-Calais**. Et ceci sur des actions très diverses : accompagnement de demandeurs d'emplois dans le cadre du RSA, aides à l'insertion par l'économique, plates-formes et tremplins divers, intervention en centres pénitentiaires, ateliers de création musicale, dispositifs pour jeunes de moins de 25 ans, aide à l'organisation de séjours de vacances pour des demandeurs d'emploi...

S'y ajoutent des actions où d'évidence des publics en difficulté ont été aidés, même si la raison de leur chemin avec les Ceméa n'était pas là : des formations BAPAAT dont des formateurs disent que les stagiaires sont « rattrapés par leurs problèmes personnels », que c'est un « public particulier qui présente des problèmes de mobilité, de passage à l'écrit » (**Franche-Comté**). Des formations BPJEPS dont les stagiaires auraient « des difficultés à investir une posture professionnelle » (**Midi-Pyrénées**), des ateliers de pratiques artistiques avec des personnes en difficulté d'insertion sociale en Guadeloupe, des « préformations aux métiers de l'animation et/ou du social » en **Guadeloupe, Lorraine, Haute-Normandie**, des formations BAFA particulières conduites avec la PJJ, des centres sociaux et des structures de prévention spécialisée (**Ile-de-France**).

Sauf à se laisser croire que tout va bien sauf pour ceux qui présentent des problèmes spécifiques trouvant des réponses institutionnelles spécialisées, il est évident que les dynamiques d'incertitude et de précarité touchent nombre des publics accueillis et formés par les Ceméa, bien au-delà des seules actions dites d'insertion, ceci principalement dans les formations conduisant aux premiers niveaux de qualification : DEAVS, assistantes maternelles, BAPAAT. Et ces dynamiques de fragilité sociale vont de paire avec des dynamiques de fragilité individuelle, qui font que conduire une action de formation conduisant à une première qualification, voire à une pré-qualification avec des personnes plongées dans des difficultés quotidiennes, nécessite de réunir, à la fois les outils du formateur et ceux de l'intervenant expérimenté avec des publics hier inhabituels. Une autre solution serait de n'accueillir en formation qualifiante que des personnes en complète stabilité sociale positive, quitte à ne plus intervenir dans les premiers niveaux de qualification ; ce n'est pas le choix des Ceméa.

### RECHERCHE ACTION



## Les Ceméa de Basse-Normandie, dans un projet IRDSU-ATD Quart Monde « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir »

En 2006, l'IRDSU (inter réseau de développement urbain) lançait un chantier national sur l'éducation et les territoires de la politique de la ville. La question de la place et du rôle des familles pauvres et populaires dans l'école et le système éducatif s'est imposée comme centrale et paradoxalement peu traitée. Il fallait, pour dégager un point de vue de principe et d'action, échanger avec d'autres réseaux. Rencontrer ATD Quart Monde a semblé incontournable, parce que son expérience de croisement des savoirs et des pratiques, semblait fondatrice d'un autre "regard" à porter sur la pauvreté.

### Une déclinaison au local

Les Ceméa sont impliqués dans cette recherche-action commencée en 2009 qui se déroule sur cinq années sur plusieurs sites en France. Sur chaque lieu, des groupes d'animation et du suivi du projet sont constitués de représentants de diverses institutions ou organismes, Villes, services sociaux, CAF, Education nationale, PJJ, Université, associations d'éducation populaire... En **Basse-Normandie** les deux villes concernées sont **Fiers et Alençon**. Des travailleurs sociaux de ces deux villes mobilisent un certain nombre de familles qui sont, avec eux, impliquées dans le dispositif.



## FORMATION ET EXPERTISE

## Des formations de mandataires judiciaires à la protection des majeurs, en Nord/Pas-de-Calais

Les actions de formation dans le cadre du dispositif MJPM (mandataires judiciaires à la protection des majeurs) des Ceméa du Nord / Pas-de-Calais permettent chaque année aux professionnels d'acquérir les bases indispensables à la construction de leurs compétences d'une part, et d'autre part de prendre conscience de l'importance de la formation dans le processus d'amélioration de la prise en charge des majeurs protégés, dont le nombre est en constante augmentation. Les Ceméa sont engagés dans ce domaine de formation depuis le TMP (arrêté de 1988 sur la formation des tuteurs aux majeurs protégés). Aujourd'hui l'impact de l'action des Ceméa dans ce secteur est important et leur compétence manifeste. Les Ceméa possèdent une réelle expertise sur cette question, notamment grâce au lien avec un réseau de professionnels compétents et reconnus. L'accompagnement aux fonctions de MJPM reste pour les Ceméa une préoccupation importante tant les enjeux liés à la prise en compte - dans sa globalité - de la personne vulnérable, de la personne en grande difficulté sanitaire ou sociale, voire exclue, sont primordiaux dans ce type d'activité. En 2010, l'activité a été maintenue dans ce champ en réalisant une formation MJPM de 44 jours à **Lille**, et deux formations sur **Béthune** avec L'ATPC, Association Tutélaire du **Pas de Calais**. Ont également été réalisés des modules, des formations continues en intra auprès de différents partenaires, des formations spécifiques et des vendredis juridiques.



## RECHERCHE ACTION

## Les rassemblements festifs de jeunes

Voici des années que des villes, des éducateurs, des associations sont au travail à propos des rassemblements festifs de jeunes : fêtes et concerts improvisés, dynamique de la techno off, free ; soirées étudiantes de fin de semaine, nuits de festivals... En 2010 les « apéros Facebook » ont mis la focale sur ces dynamiques.

Le ministre de la Jeunesse a rapidement constitué des groupes de travail centrés sur la compréhension et l'accompagnement de ces nouvelles dynamiques festives, et les Ceméa s'y sont investis porteurs des acquis d'années d'actions dans ces situations.

A l'automne le ministre présentait les conclusions et les propositions issues de ces groupes ; les Ceméa les partageaient largement.

## ■ Le réseau national « Jeunes en errance »



**Une nouvelle convention triennale portant sur les années 2010-2012 a été signée avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Ce n'a pas été facile, ni rapide ; la signature a eu lieu en novembre 2010.**

Et il a fallu défendre, convaincre, pour obtenir une reconduction à l'identique, alors que l'évaluation de la réalisation de la convention 2007-2009 faite de façon externe par un cabinet choisi par la DGCS, concluait sur la grande qualité du travail entrepris et sur la nécessité de le développer avec un accompagnement financier augmenté. La convention a été préservée parce que le dossier était solide, parce que les services de la DGCS ont fait savoir l'intérêt qu'ils trouvent dans les actions engagées, et parce que le cabinet du ministre du logement s'est engagé dans son soutien.

La nouvelle convention porte sur 5 axes : relier les structures de terrain, soutenir les actions de ces structures, diffuser les savoirs acquis et les pratiques, expérimenter des réponses adaptées, interagir avec les politiques publiques.

**Relier** : les informations (bulletins, réunions régionales et nationales, mises en relations) ont concerné 16 « têtes de réseaux » nationales, 227 structures de terrain, 9 chercheurs, 13 centres de formation (liste de diffusion internet fin 2010). Quatre réseaux régionaux existent, 71 participants représentant 50 structures différentes ont fait vivre les rencontres nationales à Lorient durant trois jours de novembre.

**Soutenir** : 23 aides méthodologiques (choix de développement, organisation d'événements locaux...) et pré-diagnostics pour des structures de terrain, 21 accompagnements d'étudiants et de chercheurs en lien avec les pratiques de terrain.

**Diffuser** : 2 articles publiés dans des revues à comité de lecture, 14 communications et conférences scientifiques et/ou professionnelles, 3 bulletins d'information, 6 interventions en centres de formation, 3 accompagnements de projets journalistiques-médias.

**Expérimenter** : pilotage et/ou accompagnement de 4 démarches de recherche-action sur le logement des jeunes en errance, sur les questions de parentalité, sur les jeunes femmes en errance, sur les prises de risques et les risques de décrochages sociaux à l'occasion des dynamiques festives.

**Interagir** : avec le ministère de la Jeunesse dans le cadre du groupe de travail « Apéros géants » ; avec le ministère de la Famille dans le cadre des Etats Généraux de l'Enfance ; avec la DGCS sur la mise en œuvre des SIAO et sur les questions de l'accès au logement des jeunes en rupture sociale.

Certaines de ces actions ont été conduites avec des municipalités et/ou des CCAS : **Bordeaux, Brest, Brive la Gaillarde, La Rochelle, Limoges, Lorient, Quimper, Rouen.**

Des échanges et des travaux nationaux ont eu lieu avec le Comité National des Associations de Prévention Spécialisée, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, la Fédération Addictions, l'Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.





## ■ Les Ceméa, la santé mentale et la psychiatrie

**Depuis plusieurs années, les huit régions organisatrices de sessions de formation dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie maintiennent l'étiage autour des 80 sessions dont la moitié sont des réponses à des commandes d'institutions.**

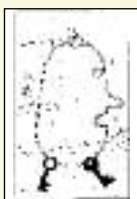
Le catalogue national diffusé largement autour des thématiques telles que : « le travail en institution, les activités comme média dans le soin, les problématiques spécifiques liées aux adolescents et aux personnes âgées, les articulations entre le sanitaire et le social » illustre la palette des interventions des Ceméa et reflètent la ligne directrice de leurs engagements. Mais il est à noter que bon nombre d'institutions sollicitent également les Ceméa pour leur place particulière dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie en tant que mouvement pédagogique, inscrit dans cette histoire de la considération de la folie et des troubles mentaux, en référence à leurs conceptions de la relation humaine, de la place de l'activité et de la culture dans les rapports humains.

**Quelques exemples d'actions** menées dans cette année 2010 : en **Languedoc Roussillon**, plusieurs stages sur les analyses de la pratiques en direction de personnes présentant des troubles du comportement ; en **Lorraine**, l'animation de « cafés des âges », lieux de rencontres intergénérationnelles ; en **Bretagne**, des sessions de VAE pour les assistants familiaux ; dans le **Nord Pas de Calais**, des rencontres européennes de psychiatrie ; à **Clermont de l'Oise en Picardie**, les sessions de « ciné-débat » autour de la folie en direction des citoyens ; les rencontres nationales Vidéo en Santé Mentale à la Cité des Sciences de la Villette, qui ont rassemblé près de 500 personnes sur deux jours.

La liste pourrait encore s'allonger, mais elle dit, associée à tous les stages réalisés, que l'intérêt et l'engagement des Ceméa dans ce champ ne se réduit pas à la transmission de connaissances techniques, mais que ces connaissances s'accompagnent des questionnements indispensables quand on se consacre à l'attention aux plus fragiles. D'autant que les plus fragiles, dont les personnes souffrant de pathologies mentales sont aujourd'hui malmenées par les politiques de réforme de la psychiatrie.

C'est pourquoi l'engagement des Ceméa dans le collectif de « l'appel des 39 » contre la nuit sécuritaire, collectif initié en 2009, s'est poursuivi à travers nombre d'actions pour sensibiliser les citoyens et les élus, ainsi que les professionnels qui se sentent bafoués par des approches que l'on pensait révolues. Lors du congrès des Ceméa à Aix en Provence fin août, a été projeté le film de Philippe BORREL « Un monde sans fou », et les Ceméa ont tenu à dire haut et fort leur désaccord dans la voie choisie par le gouvernement en publiant un communiqué de presse (cf. page 16). Le 25/09 à Villejuif, un grand meeting organisé par le collectif des 39 a réuni près de 2000 personnes. Auparavant en avril, les Ceméa ont contribué à une journée en direction des professionnels à **Toulouse** sur ces mêmes questions qui a rassemblé plus de 300 personnes. Et pour modestement mais sûrement, mettre le débat comme pierre angulaire de l'engagement soignant, les Ceméa ont avec quelques autres mis en place « l'Université Critique de Psychiatrie », journées de formation continue mensuelles, itinérantes. « Quelle hospitalité pour la folie ? », tel est le slogan des 39 ; à leur place de mouvement d'idées, d'organisme de formation, les Ceméa portent cette question au jour le jour.

### Contenir ou enfermer ?



Si l'on s'en tient aux synonymes, « contenir » signifie renfermer, mais aussi accueillir, recevoir, apaiser ou encore endiguer, enserrer, limiter, maîtriser, maintenir et tenir ; « enfermer » signifie surtout boucler, cloîtrer, séquestrer, verrouiller, emprisonner, incarcérer, confiner, etc. Nous pouvons dès lors pointer que le sujet n'est pas pris en considération de la même manière dans les deux termes, la contenance impliquant un mouvement d'accueil et de prise en compte de l'autre, alors que l'enfermement renvoie à l'isolement, à la mise à l'écart et à l'exclusion.

D'une manière générale, la fonction contenante comprend donc les idées de protection, de pose de limites, d'unification et de structuration du moi à partir desquelles pourra s'établir la fonction symbolique. Nous savons combien l'intégration et la mise en pratique de cette notion de contenance sont importantes pour quiconque accompagne au quotidien des personnes atteintes dans leur intégrité psychique.

L'idée d'enfermement renvoie, quant à elle, d'abord à la mise à l'écart et à la relégation hors du groupe social, pour, dans un deuxième temps et dans une perspective réifiante de l'être humain, rendre les corps dociles afin de les « redresser ».

Jean-Luc Marchal

### Détruire les murs



En 1977, Roger Gentic nous appelait à détruire ces fameux « murs de l'asile » afin de pouvoir construire ensemble une psychiatrie publique et sociale sur les ruines... Cette logique de murs, d'enfermement est massivement de retour...

Alors continuons à détruire les murs, condition initiale de l'ouverture des esprits. Mais détruisons-les non pas pour faire table rase du passé, en croyant que de murs et d'asiles, et même de lieux de contention et d'enfermement, il n'y a plus besoin – l'échec de « l'expérience italienne » a trop bien montré les limites thérapeutiques à cela. Et remplaçons-les par des murs vivants, mobiles, soumis à débats et à paroles, afin que ce soient des espaces du soin et de l'éducation ainsi créés qui fassent cadre et qui permettent de construire les identités. Et n'oublions pas de nous occuper aussi des murs qui sont dans nos têtes, pour paraphraser l'homme de théâtre Augusto Boal qui nous rappelait que les premiers des flics sont ceux que nous nous sommes donnés là.

François Chobeaux  
VST n° 105 - 2010

## ■ Se mobiliser pour la petite enfance



Depuis trois ans le secteur Petite Enfance a retrouvé une dynamique au sein du réseau des Ceméa. Dynamique bien réelle qui permet aux régions engagées dans ce champ spécifique de formations et d'actions, de bénéficier du soutien des autres, des mutualisations des compétences et des outils, et d'un lieu national de réflexions. Le temps fort de cette dynamique de réseau a été le regroupement national qui s'est tenu à Dijon en janvier, accueilli par l'association des Ceméa de Bourgogne. Près de quarante militants d'une douzaine d'Associations territoriales et représentant plusieurs champs d'intervention : accueil des jeunes enfants en structures de loisirs, la formation des assistantes maternelles, les formations continues en direction des personnels des structures d'accueil de la petite enfance, la pédopsychiatrie. Avec une thématique centrale durant les deux jours et demi : « Quel temps pour l'enfant, quelle place pour l'adulte ? », et en ouverture une conférence ouverte au public, qui a rassemblé près de 100 participants, animée par Sylviane Giampino, psychologue, psy-

chanalyste et fondatrice du collectif « Pas de 0 de conduite ».

Il est nécessaire pour un mouvement comme les Ceméa de pouvoir en permanence s'imprégner des réflexions les plus actuelles, des travaux des chercheurs et des cliniciens, croisés à l'aune des pratiques pour vérifier le bienfondé des contenus pédagogiques et des convictions des Ceméa. Il est à noter combien l'histoire passée des Ceméa dans la diffusion des idées et des pratiques de la Petite enfance a marqué ce champ professionnel, et combien les Ceméa restent une référence : engagement dans plusieurs collectifs, « Pas de 0 de conduite », « Pas de bébés à la consigne » ; relations avec des professionnels notamment la FNEJE (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants).

**Quelques exemples des actions et implications** des Ceméa tout au long de cette année 2010 : plusieurs dizaines de sessions de formation pour les assistantes maternelles, des sessions spécifiques du Bafa pour les animateurs de jeunes enfants, des formations en direction des personnels des collectivités travaillant en école maternelle, ainsi que sur le temps périscolaire. Et puis quelques exemples plus particuliers mais qui disent la diversité des actions des Ceméa : la mise à l'étude d'un système ressources sur la Petite Enfance vers la création d'une structure à la demande de la DRJSCS d'**Auvergne** et confiée aux Ceméa de cette région (voir ci-contre) ; le travail riche de rencontres et d'attendus entre le pôle Petite Enfance des Ceméa du **Languedoc-Roussillon** et l'AAEFAB, association algérienne ; des soirées-débats en **Pays-de-la-Loire** en collaboration avec les RAM (Relais Assistantes Maternelles) sur des thématiques diverses.

Ainsi cette année 2010 fut riche d'engagements variés, en formation, dans des colloques, dans des débats ; l'activité d'un mouvement militant, pour qui les questions d'éducation en direction des jeunes enfants sont gages d'un avenir meilleur.

### Les doléances des Ceméa pour une politique de l'enfance



Le jeune enfant et l'enfant ont d'abord et avant tout besoin de s'épanouir et d'apprendre dans un climat d'attention bienveillante avec des activités qui leur permettent d'engager corps et intelligence sur tous les modes d'expression et d'expérimentation, seuls et avec les autres. Dans ce cadre, les Ceméa ont présenté leurs doléances concernant une politique de l'enfance dans le cadre du forum des Etats GénérEux pour l'enfance et réaffirmé leurs priorités pour une politique de l'enfance globale :

- Consolider le rôle de l'école maternelle comme lieu collectif d'apprentissage.
- Lutter contre les inégalités de départ en vacances pour les enfants et renforcer les dispositifs de soutien auprès des familles – débloquer le projet de loi sur le « droit au départ ».
- Maintenir l'exigence de compétences reconnues pour les professionnels intervenant dans les politiques de l'enfance en formation initiale et en formation continue.
- Soutenir et renforcer les actions et dispositifs concernant l'accompagnement à la parentalité sur les problématiques liées à l'école, la santé, les médias...
- Proposer une politique d'aménagement des rythmes de l'enfant qui prenne en compte en priorité les besoins de l'enfant et harmonise les temps scolaires et extrascolaires.
- Mettre en œuvre une politique d'éducation aux médias systématique tant à destination des enfants que des parents et des professionnels de l'enfance.
- Soutenir l'enjeu dans la petite enfance d'une éducation non sexiste luttant contre les stéréotypes.
- Inscrire à l'échelle d'une politique de coopération et de solidarité internationale, la petite enfance comme une condition de l'éducation pour tous et soutenir les programmes faisant de l'accès à l'éducation de la petite enfance, une orientation cruciale.

### PARTENARIAT ET EXPERTISE

## Des ressources pour la petite enfance

Les **Ceméa d'Auvergne** ont la responsabilité sur un financement CDVA et après l'attribution par la DRJSCS suite à un appel d'offre, de l'étude de la faisabilité d'un système ressources sur la petite enfance, les métiers, les structures d'accueil, les documentations, les outils sur l'ensemble de la région. Cette étude a débuté fin 2010 et se terminera dans le premier semestre 2012, avec l'objectif de la création d'une structure pérenne co-pilotée par plusieurs associations. Cet engagement s'inscrit dans une démarche de développement et illustre pour l'association des **Ceméa d'Auvergne** la diversification de ses actions de mouvement d'éducation nouvelle, au-delà de ses actions de formation.

